**SAM AUTO MOTO**

**UTILISATION DU CPF**

**PROCEDE DE POSITIONNEMENT :**

Avant d’accepter une inscription avec un financement CPF, l’auto-école SAM AUTO MOTO vérifie que les conditions suivantes soient bien réunies :

* vous ne disposez pas déjà d'un permis de conduire valable en France ;
* le permis de conduire que vous passez est un moyen d’entrer ou de vous maintenir dans tel ou tel univers professionnel (une telle formation ne peut donc pas être financée avec votre CPF si vous envisagez de n’effectuer ensuite que des déplacements dans un cadre non professionnel) ;
* vous ne faites pas l'objet d'une suspension de votre permis de conduire ou d'une interdiction de solliciter un permis de conduire.

*Vous aurez également à remplir une attestation sur l’honneur (voir page suivante)*